Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1972)
Heft: 193

Rubrik: Genève

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

GENÈVE

Le goût de la politique

Le Conseil d'Etat vient donc de faire savoir qu'il était prêt à étudier la suggestion du député socialiste Jean-Pierre Thorel « d'éditer un numéro spécial (de la « Feuille des avis officiels ») distribué dans tous les ménages du canton avant les élections du Grand Conseil et du Conseil d'Etat, et celle des Chambres fédérales ». Ce numéro contiendrait, outre la liste des candidats, un certain nombre de pages « publicitaires » qui seraient réparties à égalité de surface, de caractères d'imprimerie et de mise en pages, entre les formations politiques.

Cette idée s'inscrit dans la suite de la loi, votée le 18 juin 1971 par le Parlement cantonal, qui prévoit une participation de l'Etat aux frais électoraux des partis. Elle renforce l'intervention — indirecte et non directe comme en Allemagne fédérale par exemple — des finances publiques dans la vie politique afin de donner à ceux qui y participent les moyens de l'animer et par là d'intéresser les citoyens au destin de leur collectivité. La vérité oblige à dire qu'à l'époque déjà, ce subventionnement indirect des partis politiques avait soulevé doutes et oppositions à l'intérieur de toutes les formations politiques et dans l'opinion publique. Doutes de principe chez les uns, qui voient mal le lien existant entre démocratie, participation des citoyens et partis financièrement plus à l'aise; doutes sur l'efficacité de l'entreprise chez d'autres, qui souhaitent que l'on cherche à développer au contraire des moyens d'information et d'expression indépendants des partis, afin de redonner aux citoyens le goût de la politique. La proposition du député Jean-Pierre Thorel ne manquera donc pas de faire resurgir le débat, sans compter les critiques que cette nouvelle dépense va susciter au moment où il n'est question partout et à propos de tout que d'économies.

L'idée de transformer périodiquement la « Feuille des avis officiels » en Spécial-Election a au moins un mérite. Elle va à contre-courant de l'évolution de la mentalité collective contemporaine qui considère avec une suspicion et une hostilité grandissantes ce monstre froid qu'est l'Etat bureaucratique moderne.

Vers un échec irrémédiable ?

On peut en réalité se demander si toute réanimation de la vie politique par le moyen de l'Etat n'est pas destinée à échouer irrémédiablement en raison même de la dégradation des rapports qu'entretiennent citoyens et pouvoirs publics. Et si avant de trouver le moyen d'aider les partis politiques — courroies de transmission peut-être usées de la volonté collective — on ne devrait pas d'abord s'interroger sur le malaise fondamental qui ronge la vie politique de la société occidentale aussi bien que la soviétique.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Septième art et démonstrations politiques

Je suis retourné en Italie, à la fin de cet été. Avec ma fille, plus un jeune gentleman qui a entrepris de la coloniser — ou de l'évangéliser, je ne sais pas — plus une sujette de Sa gracieuse Majesté britannique. Le Freiherr, qui n'aime ni les calamaretti, ni les muselières, avait préféré rester à Grandvaux.

A Venise, je suis allé au Festival du cinéma. J'y ai vu entre autres deux films fort intéressants :

Tout d'abord, La Rose blanche, *de l'Allemand Gustav Ehmck. La « Rose blanche », c'était le nom qu'avait pris un groupe d'étudiants munichois qui, vers 42, tenta de s'opposer au nazisme. Inutile de dire que la tentative échoua et que les plus engagés — parmi eux le frère et la sœur Scholl — furent exécutés. A la hache — on est pour l'ordre et pour la tradition ou on ne l'est pas. Mais Ehmck n'a pas tant essayé de donner une reconstitution historique de ce mouvement clandestin, que de montrer les difficultés auxquelles se heurte le cinéaste et les leçons qu'on pourrait tirer pour les années 70 de cet échec de 1942.*

Très vite, il apparaît en effet que les Scholl et leurs amis étaient des idéalistes, plus soucieux de témoignage et de sacrifice que d'action efficace — une action efficace qui vraisemblablement n'était pas possible alors, vu la totale indifférence de la « base », des « masses » si l'on préfère. Mais ce faisant, Ehmck me semble perdre sur les deux tableaux : d'une part, on ne comprend rien aux motivations des étudiants de 1942 ; et d'autre part, on ne voit pas pour quelles raisons les contestataires de 1972 veulent la révolution, puisqu'aussi bien — on ne cesse de nous le répéter tout au long du film — la situation a complètement changé.

En tout cas, je me défendais mal de l'idée que pour barrer la route à un néo-nazisme quelconque et pour changer la société d'aujourd'hui, il vaut mieux compter sur le camarade Brandt et sur son réformisme que sur les gauchistes à la Dutschke.

Le second film, La Vie d'un Stakhanoviste, *du Yougoslave Bata Cengic, m'a paru très ambigu. Il oscille en effet tout au long de ses 90 minutes de projection entre une imagerie d'Epinal qui me laisse songeur, et une réflexion ironique et désabusée sur l'évolution vers une technocratie d'une révolution qui se voulait socialiste.*

Mineur de fond et « de choc », le héros sacrifie tout pour dépasser les normes fixées, afin que se réalise le Xe plan quinquennal ; il se voit promu héros national, l'objet des distinctions les plus flatteuses : réceptions avec fanfare (mais je n'aime pas tellement la fanfare...), fanions d'honneur (mais ma passion pour les fanions a ses limites...), voyage à Moscou, visite à Stakhanov en personne.